

Epreuve : 101 Matière : 325+ Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans le Traité des principes, Origène s'efforce de montrer que ce que Dieu a dit dans la Bible doit être distingué de ce qu'il a voulu dire. Cette distinction est considérée comme capitale concernant le problème de l'élection et de la damnation. Origène montre, en effet, que si Dieu a dit, dans le livre de Daniel, que le châtiment des damnés sera éternel, en vérité il a voulu dire que ce châtiment ne sera éternel qu'à partir du moment où le temps existera encore. Or, une fois que Jésus sera devenu l'alphé et l'oméga, le temps n'existera plus et par conséquent les châtiments et les damnés ne plus. Tous les hommes seront alors sauvés et retourneront au Dieu, à leur état de perfection originelle. On constate, ici, que le dire est considéré, non pas en lui-même, mais selon un sens supposé que l'auteur lui aurait donné en avant. Le dire, en effet, se distingue du parler en tant qu'il présuppose par transmission d'une information ou d'une signification. De ce fait, il est possible de « parler pour ne rien dire » lorsque cette signification ou cette information est absente. Or, on constate également, à travers l'exemple d'Origène, que si le dire suppose qu'un contenu signifiant soit donné, cela semble également supposer qu'un vouloir dire soit donné et ce pour deux raisons. La première c'est que pour qu'un sens advenne, ce dernier semble devoir être pensé et choisi par l'auteur, celui qui dit. Le dernier, en effet, paraît devoir user de sa volonté c'est-à-dire de sa faculté de se déterminer et de choisir librement pour que sa parole, ses gestes, ses signes c'est-à-dire toutes les actes qui peuvent exprimer ses dire rendent compte de ce qu'il veut c'est-à-dire choisit de transmettre aux autres. Par exemple, quand l'écrivain dit que son personnage a telle particularité c'est lui qui a choisi librement de la lui donner. La deuxième vient de ce que ce qui est dit semble toujours pouvoir faire l'objet d'une interprétation ou du moins d'une explication plus détaillée. Le dire, en effet, paraît imposer, en lui-même à faire comprendre la signification qu'il renferme. Par exemple, si l'écrivain a dit que son

personnage avait telle caractéristique c'est non seulement parce qu'il a choisi de la lui donner mais aussi, parce qu'à travers elle, il a voulu dire que son personnage était de telle classe sociale. Le dire semble, ainsi, n'être qu'un vouloir-dire d'une part parce qu'il paraît toujours être l'acte d'une volonté et d'autre part parce qu'il demande toujours à être explicité et interprété pour être compris. Cependant, cette idée pose problème. Tout d'abord, il n'est pas sûr que le dire relève toujours d'un acte de volonté c'est-à-dire de notre faculté de choisir et de nous déterminer librement. Lorsque je dis, par exemple, que $2+2=4$ ne suis-je pas davantage nécessairement amené à faire ce constat plutôt que librement conduit à le vouloir? De même, si Dieu, par exemple, avait voulu dire que tous les hommes seraient sauvés et que les déshérités auraient une fin, pourquoi ne l'a-t-il pas dit explicitement? Le problème que pose l'identification du dire avec le vouloir-dire vient, d'une part, de ce qu'il présuppose que tout ce qu'on dit est un acte de volonté, et d'autre part que tout ce qu'on dit peut faire l'objet d'une interprétation en supposant un esprit toujours caché derrière la lettre. Or comme l'admet l'expression ce n'est pas ce que j'ai voulu dire, il semble, parfois, que l'assimilation du dire avec le vouloir-dire c'est-à-dire avec un sens caché à retrouver contredise le dire lui-même en le surinterprétant. On est donc confronté à une véritable difficulté puisque, d'un côté un dire sans présupposition d'une volonté et d'un sens à retrouver ne semble être qu'une parole nécessaire où le dire ne serait que le fait d'informer et de transmettre directement et distinctement une signification mais d'un autre côté un dire qui ne serait qu'un vouloir-dire ne paraît être qu'un langage imparfait et imparissant qui ne parviendrait jamais à être véritablement un dire c'est-à-dire à transmettre une véritable information ou signification. D'où la question suivante: Le dire est-il toujours un dire imparfait en tant que sa signification doit être explicitée et interprétée en présupposant une volonté préalable ou ne peut-on pas penser, au contraire, que ce dire peut être parfois exprimé clairement et objectivement en étant même exempt de tout vouloir? Pour répondre à cette question nous nous demanderons, tout d'abord, si le dire peut s'exprimer clairement et distinctement dans le langage. Cependant, si le dire peut toujours être interprété ou explicité cela signifie-t-il qu'il est toujours affaire de volonté?

Toutefois, est-ce réellement possible de dissocier, dans le dire, ce qui relève d'une interprétation et d'une volonté de ce qui n'en relève pas ?

Comme nous l'avons vu à travers l'interprétation que fait Origène de la parole de Dieu, le dire semble toujours imprisont, en lui-même, à dévoiler et à signifier son propre contenu. Du fait de cette imprisont il n'est, dès lors, toujours devoir être explicite d'avantage pour être compris. Le médium du langage à travers lequel le dire s'exprime pourrait-il permettre au dire de n'être pas un vouloir dire c'est-à-dire l'objet d'une interprétation ?

À première vue, cela semble être le cas puisque le dire c'est-à-dire l'acte de transmettre une information ou une signification ne semble être parfois qu'un énoncé clair, en d'autres termes, un énoncé qui signifie directement en lui-même. Cela semble être particulièrement le cas des énoncés fideles qui transmettent une information claire en elle-même qui est aisément comprise sans que'elle ne doive faire l'objet d'un travail de compréhension. Par exemple, quand je dis « le plomb est un métal », « le ciel est bleu », « un est un » il ne semble pas nécessaire de recourir à l'explication suivante : « cela veut dire que un est un sont la même chose », « cela veut dire que la couleur bleue caractérise le ciel ».

Dès lors, ne peut-on pas penser que le dire, en tant qu'il détermine parfois des faits de manière parfaitement claire échappe au « vouloir dire » c'est-à-dire à l'interprétation et à l'explication ? Dans les Nouveaux Essais sur l'entendement humain Leibniz refuse cette idée en distinguant le fait de dire et le fait d'informer. Si les propositions fideles se relèvent pas du dire c'est parce qu'elles n'apportent aucun contenu nouveau de connaissance. Au contraire, le véritable dire, lui, suppose l'expression d'une idée qui n'est pas directement connue mais qui possède une signification ou une connaissance qui peuvent être apprises et qui suppose, parfois, la connaissance du sujet qui parle. Cette idée a particulièrement été mise en lumière dans la sociologie. Par exemple, dans Savoir local, savoir global Geertz a montré que l'énoncé « le ciel est bleu » n'est pas fidele mais contient une véritable signification qui peuvent faire l'objet d'une interprétation puisque dans certaines sociétés ce dire voulait dire que le temps était idéal pour aller se promener alors que dans d'autres il voulait plutôt dire qu'il fallait faire attention au soleil. Dire semble, toujours, dès lors, vouloir dire puisqu'en tant qu'il transmet une

ou plusieurs idées qui ne sont pas d'une même nature, il paraît toujours devoir être explicite.

Pourquoi cette idée pose problème. Si l'énoncé « le ciel est bleu » voudrait réellement dire « le temps est idéal pour sortir » pourquoi ne le dit-il pas explicitement ? N'est-ce pas toujours le sujet qui fait dire à un énoncé, une phrase ou encore une déclaration ce qu'il veut lui-même ? Le problème qui se pose ici est donc celui de savoir si une pensée qui s'exprime dans un « dire » est - ou - n'est pas un acte de langage qui signifie peut être adéquatement retranscrite dans ce langage lui-même. Même si le dire peut s'exprimer à travers des gestes, par exemple quand on dit « ouais » avec la tête, il reste qu'il est le plus souvent exprimé par des mots. Or les mots, peuvent-ils, à eux-seuls, permettre de dire exactement ce que l'auteur souhaite exprimer ?

Dans l'Essai sur les données immédiates de la conscience Bergson montre que cela n'est pas le cas en distinguant le moi profond et le moi superficiel. Les mots, en tant qu'ils sont en nombre limité, signifient par un même terme une multitude de sentiments différents chez des êtres différents. Par exemple, la joie caractérisera autant le sentiment de Dieu devant sa création que celui de l'enfant retrouvant ses parents ou de celui de l'homme vertueux devant une bonne action. Le dire est alors toujours l'expression du moi superficiel qui cache un moi profond qui devra être retrouvé à travers l'interprétation et l'explicitation des mots. Le dire doit, dès lors, toujours faire l'objet d'une interprétation en tant que la lettre du texte semble toujours dissimuler un esprit à retrouver et à comprendre.

Ainsi, nous avons pu constater que le dire en tant qu'il était un énoncé signifiant qui exprimait, derrière le moi apparent, un moi profond pouvait toujours faire l'objet d'un véritable dire en tant qu'il fait toujours être interprété comme l'expression d'un moi profond à retrouver derrière les mots. Toutefois, il reste que si le dire est objet d'interprétation, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il soit également objet de volonté. Si le dire est un véritable dire cela signifie-t-il, en effet, aussi qu'une volonté est toujours à l'œuvre dans ce dire ?

Nous avons vu, précédemment, que le dire en tant qu'il était le plus souvent exprimé par des mots, était immanente à l'acte et adéquatement adéquate avec la pensée. Il y a, dès lors, toujours plus

Epreuve : 201 Matière : 2257 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans la pensée que dans le dire qui l'exprime. Or, il reste à comprendre si cette pensée est toujours un vouloir dire au sens d'une volonté. Si le dire, en effet, peut toujours être interprété, cela signifie-t-il qu'il est toujours l'ave de volonté?

La volonté peut d'abord se définir comme la faculté par laquelle le sujet choisit librement de se mettre en action et de se déterminer. Si dire n'est pas autre chose que vouloir dire, cela signifierait, ainsi, que le dire procède toujours d'un vouloir préalable c'est-à-dire d'un choix libre et voulu. Dès lors, dire est-il toujours l'objet d'un choix libre? Il est intéressant de constater que l'étymologie même du verbe « dire » semble aller contre cette idée que le dire procède toujours d'une volonté préalable. « Dire », en effet, vient du latin « fati » qui a donné « fatum » et qui signifie la loi nécessaire et inéluctable du destin, de la parole de Dieu comme si le dire s'attribuait l'objet d'une nécessité et non de la liberté. Quand je dis, par exemple, que le carré a quatre côtés de même longueur ne le dis-je pas parce que je peux le dire compte tenu de mes connaissances plutôt que parce que je veux le dire compte tenu de ma volonté?

Dans Le Règne de l'Aléatoire, Bidelet répond par l'affirmative à cette question en comparant le dire à un clavier. Comme le clavier dont une sonnerie en appelle nécessairement une autre, puis une autre et ce indéfiniment, l'homme ne pense pas librement mais par nécessité puisqu'une idée en appelle une autre qui en appelle une autre et ainsi de suite. Il semble, ainsi, que le dire ne soit pas toujours un vouloir dire en tant que la parole peut parfois « dépasser nos pensées » c'est-à-dire notre propre volonté puisque l'on dit parfois plus que ce que l'on pense et ce qu'on veut.

Toutefois, cette idée doit encore être précisée. Si dans la mise en langage d'un contenu de pensée nous ne relions pas de la volonté

est-ce à dire que le dire peut être totalement exempt de toute dimension libre et choisie ? En d'autres termes, si dire est parfois ce qu'on peut dire cela signifie-t-il que le vouloir dire est arbitrairement absent ? Cette question a un enjeu théologique important puisque si dire peut être véritablement autre chose que vouloir dire cela signifie que Dieu a pu dire des choses qu'il n'a pas voulues. Or dans la Théodicée Leibniz refuse cette possibilité en montrant que même si, dans le dire, tout n'est pas objet de volonté en tant que telle, le dire, en tant que tout, doit toujours être conçu comme un vouloir dire. Dieu, par exemple, n'a pas voulu c'est-à-dire choisi librement que la majorité des hommes soient damnés mais a dit que cela serait le cas parce qu'il a voulu la série dans laquelle la majorité des hommes seraient damnés parce qu'elle était la meilleure. Ainsi, s'il a dit ce certes la multitude est appelée mais peu sont élus s'il n'a pas voulu, en tant que telle, la damnation de la multitude mais la singulière pensée. Toutefois, son dire même s'il n'est pas dans toutes ses parties objet de volonté réelle, en tant que tout, un vouloir que Dieu a voulu dire c'est-à-dire faire exister, puisqu'il reste le meilleur possible.

Ainsi, nous avons pu constater que s'il est possible de ne pas vouloir dire tout ce qu'on dit cependant la volonté était toujours présente en tant que la responsabilité de l'acte du langage devait être imputée à un libre choix. Dès lors, tout dans le dire ne doit cependant pas être interprété comme étant l'objet d'un vouloir dire puisque parfois des parties de ce dire peuvent dépasser notre pensée. Cependant, est-il possible de dissocier réellement, dans le dire, ce qui relève d'une interprétation et d'une volonté de ce qui n'en relève pas ?

Nous avons vu, précédemment, que le dire exprime également la pensée en tant que telle, dans son sens le plus littéral et le plus immédiat même si cette dernière pouvait toujours faire l'objet d'une interprétation. Dans le dire, il existe, si ce n'est, toujours une partie qui tient de la révélation de l'enchaînement des

idée et qui ne peut pas être imputée à la volonté en tant que telle. Est-il, dès lors, possible de partager distinctement, au sein du dire, ce qui relève d'un vouloir dire de ce qui n'en relève pas afin de penser le dire en lui-même dans son expression la plus littérale et la plus immédiate?

Pour se faire, il faudrait parvenir à indiquer, au sein du dire, ce qui relève d'un sens littéral, exprimé clairement et distinctement par son auteur et qui n'est pas sujet à interprétation. Cette condition est-elle possible? Dans le Traité théologico-politique Spinoza propose une méthode pour identifier un dire qui ne s'identifie pas à un vouloir dire. Cette méthode est la suivante: il faut connaître le contexte culturel et historique de l'auteur ainsi que comparer les passages des Écritures pour voir si des idées se contredisent. Par exemple, dans les Évangiles, il est dit que Jésus a redonné la vue à un aveugle. Cette idée est confirmée dans d'autres passages. Il faut donc la comprendre dans son sens littéral d'autant plus que certains apôtres avaient une formation en médecine. Les apôtres n'ont donc pas voulu dire que Jésus a redonné la lumière aux hommes plongés dans le mal et le vice mais ont simplement dit ce qu'ils ont constaté.

Toutefois, il est intéressant de constater que Spinoza semble parfois lui-même ne pas parvenir à dissocier explicitement ce que les apôtres ont dit et ce qu'ils ont voulu dire. Par exemple, concernant la résurrection de Jésus Spinoza hésite entre le fait de dire que cet acte a réellement lieu et le fait de dire qu'il est objet d'interprétation et qu'à travers lui les apôtres ont voulu dire autre chose.

Il semble, dès lors, impossible de dissocier un dire objectif et littéral d'un vouloir dire objet de significations multiples. N'est-il pas, en outre, dangereux politiquement et socialement de considérer le dire comme parfaitement clair et de le comprendre que dans son sens littéral? Dans les Confessions Saint-Augustin répond par l'affirmative à cette question en montrant que si le dire ne peut pas être autre chose qu'un vouloir dire ce n'est pas tant parce qu'il renfermerait la volonté de son auteur que parce qu'il nous appelle sans cesse à le réinterpréter selon la volonté c'est-à-dire l'état d'esprit qui est le nôtre. Ainsi, lorsque l'auteur dépose ce qu'il a à dire dans son livre, son dire est et sera toujours l'objet d'un vouloir-dire en tant que le lecteur «vivifie» c'est-à-dire redonne vie à la lettre restée morte dans le mot. Dès lors, le lecteur insère explicitement sa propre volonté dans le texte puisqu'il le lit bien selon son propre horizon.

et son propre parcours. Ainsi, dire ne pourra jamais être chose que vouloir dire puisque c'est toujours une volonté qui donne vie au dire en l'interprétant selon son propre perspective.

Ainsi, notre question de départ était la suivante : le dire est-il toujours un dire imparfait en tant que sa signification doit être explicitée et interprétée en présupposant une volonté qu'on lui ou ne doit on pas penser, au contraire, que ce dire peut parfois être exprimé clairement et objectivement en étant même exempt de tout volon ? Nous avons pu constater que même si le dire pouvait être reçu comme un acte de langage nécessaire et adéquate partiellement à la pensée de son auteur, cependant au tant qu'il supposait toujours un interlocuteur, ce dire ne pouvait être qu'un vouloir dire pour deux raisons. La première, c'est que l'autre interprète toujours mon dire selon sa propre subjectivité et sa propre perspective. La deuxième c'est que sa propre volonté c'est-à-dire son propre choix et sa propre liberté était toujours l'œuvre pour expliquer et interpréter mon dire dans un sens ou dans un autre. Il est également apparu nécessaire socialement et politiquement de toujours considérer le dire comme un vouloir dire afin de ne pas enfermer les discours, notamment religieux, dans un sens unique et afin de supposer toujours que le dire de l'homme reste, dans sa plus grande partie, l'objet d'un choix libre plutôt que la conséquence d'une enchaînement d'idées sur lequel l'individu n'a pas de prise.